



# Producteurs locaux à portée de souris

Le concept **Panier local** simplifie l'accès aux produits locaux. Présentation de la plateforme en ligne avec le gérant de l'antenne de la Glâne-Veveyse, Benoît Clerc.

MAXIME SCHWEIZER



Benoît Clerc: «Les gens apprécient d'avoir la même culture locale que leurs fournisseurs.» ANTOINE VULLILOUD

**TERROIR.** Pouvoir faire ses courses assis sur son canapé ou sur sa terrasse. Panier local n'a pas révolutionné le commerce en ligne, mais cette plateforme propose un service tout à fait inédit dans le canton de Fribourg. Légumes, viande, fromage et cosmétiques sont issus de producteurs locaux, répartis par district. En Glâne et en Veveyse, le service est disponible depuis le début de l'année. De Torny à Attalens, les clients reçoivent leur panier ou glacière chaque mercredi. La zone s'étend également jusqu'au canton de Vaud et les villages de Thierrrens et Mézières.

A la tête de cette antenne régionale, Benoît Clerc, de Romont, et fils de boucher. «J'ai toujours baigné dans ce monde et j'apprécie particulièrement le contact d'un commerçant avec ses clients. Pour moi, il s'agit d'une passion qui me prend un jour et demi par semaine.» Car, en l'état, le projet n'est pas encore tout à fait rentable. «Si je ne prenais en compte que l'aspect financier, j'en aurais pas entrepris de gérer cette antenne de Panier local.»

Cette plate-forme de commerce en ligne a été créée par Arnaud Déglise, dans sa chambre, voilà quatre ans. Elle est désormais disponible quasiment dans tout le canton. L'été passé, le fondateur de Panier local recherchait des employés pour gérer son concept par régions et ainsi étendre ses activités. «J'ai vu cette annonce et j'ai directement postulé, se souvient Benoît Clerc. Je me suis senti concerné par la formule proposée. A savoir la proximité entre les clients et les producteurs. De plus, je pense

que les gens apprécient d'avoir la même culture locale que leurs fournisseurs. Ce qui n'est pas forcément possible autrement.»

## Lundi soir, dernier délai

Contrairement au principe du panier hebdomadaire de saison, le client peut choisir ce qu'il souhaite acheter. «Nous recevons entre vingt et trente commandes chaque semaine. Elles doivent arriver au plus tard le lundi soir.» Ensuite, Benoît Clerc indique les quantités à préparer aux producteurs par e-mail. Le mercredi, c'est le jour de la tournée. «Quelques fournisseurs viennent m'apporter les produits, autrement je me rends chez eux avant de commencer mon circuit.»

Le Glânois circule avec sa voiture remplie de glacières et de paniers. «Je me suis rendu dans des villages que je ne connaissais pas du tout. Chaque mercredi, je parcours une centaine de kilomètres. Pour être plus en adéquation avec l'idée derrière Panier local, je pense que ma prochaine voiture de livraison sera électrique.»

Parmi les produits proposés, des légumes de saison, de la

viande, du fromage, du pain et des céréales. Même des produits de beauté sont en vente. «Les produits de nos maraîchers ont la cote, sinon, les paniers distribués sont très variés. La fréquence de commande des clients également. Chaque semaine, tous les quinze jours ou une fois par mois.»

Le concept de Panier local intéresse toute une diversité de clients. «Au début, je pensais ne toucher qu'un certain type de personnes. Puis, je me suis rendu compte que tout le monde commandait ces produits. Que ce soit des femmes d'affaires ou des hommes au foyer.» Cependant, Benoît Clerc déplore le manque de personnes âgées. «J'adore les côtoyer et prendre le temps de m'arrêter chez eux. Parfois, ça m'embête de devoir déposer les paniers et les glacières devant la porte.»

Pour rendre service aux retraités, Benoît Clerc a tenté les commandes via téléphone. «Ce n'est pas facile à mettre en place et cela demande beaucoup de temps. Donc, j'essaie de trouver de nouvelles idées. Certaines familles font des pa-

niers communs. Cela peut être une piste.»

## Paiement équitable

Le panier rempli sur le site internet, il ne reste plus qu'à finaliser la commande. Pour cela, une carte de crédit est nécessaire. Excepté une caution sur la glacière, qui garantit douze heures de fraîcheur, aucuns frais supplémentaires ne s'ajoutent. Même si le poids dépasse la quantité souhaitée. «On ne peut pas arriver au gramme près quand on fait de la production locale. Donc, si c'est plus lourd, Panier local prend en charge le surplus de coûts. Si c'est moins que ce que le client a commandé, la différence est remboursée directement sur la carte de crédit.»

Benoît Clerc espère développer au maximum le potentiel de ce projet mis en place par Arnaud Déglise. Et continuer les livraisons le plus possible. «Lorsque j'ai commencé, j'avais des a priori sur le nombre de clients, mais je suis de plus en plus surpris. J'espère poursuivre sur ce même chemin et développer au maximum cette passion.» ■

## Fribourg

# Plus de 2700 titres fédéraux délivrés

**DIPLÔMES.** Ces dernières semaines, près de 3000 personnes en formation se sont présentées aux procédures de qualification, dans plus de 130 professions différentes, ou aux examens de la maturité professionnelle. «En récompense des efforts accomplis, 2724 d'entre elles ont reçu leur titre fédéral lors des quatre cérémonies de ce vendredi 13 juillet», communique le Service de la formation professionnelle. Des prix spéciaux ont été attribués dans seize catégories pour «des résultats exceptionnels ou d'autres performances remarquables». Quarante-sept candidats se sont ainsi vus récompensés. Des prix ont également été remis aux 125 lauréats ayant obtenu le meilleur résultat de leur profession.

«Après une baisse à 151 lauréats en 2017, la formation initiale en deux ans renoue avec le succès des années précédentes, le nombre d'attestations remises s'élevant à 162», informe le communiqué. A noter que le taux de réussite de 91,5% est par contre légèrement moins bon que lors des années passées

(2017: 93,8%; 2016: 92,7%). «Les professions en trois ou quatre ans présentent, elles aussi, une évolution positive», se réjouit le Service. En effet, 2010 lauréats ont reçu un CFC, soit 41 de plus qu'en 2017. Les échecs sont au nombre de 255. Par rapport à l'année précédente, le taux de réussite pour tous les apprentissages, de deux, trois ou quatre ans, s'est légèrement détérioré, passant de 91,1% à 90%, ce qui correspond à la moyenne nationale.

Les maturités professionnelles connaissent elles aussi une progression: après une légère baisse à 532 maturités l'année passée, c'est aujourd'hui 552 lauréats qui ont reçu leur certificat de maturité. Sachant que 563 candidats s'étaient présentés aux examens, le taux de réussite est particulièrement élevé et se situe à 98,1% (2017: 97,6%).

Avec 400 lauréats, les maturités des orientations techniques et commerciales restent les plus courues. Elles sont suivies de l'orientation santé et social dont les effectifs restent stables par rapport à l'an passé avec 96 lauréats. YG

# L'effet suspensif octroyé par le TF

**SOINS.** Mercredi, le Tribunal fédéral a prononcé l'effet suspensif contre l'interdiction du droit de grève pour le personnel des soins. «Cette décision fait suite au recours que nous avons déposé», informe le Syndicat des services publics (SSP) dans un communiqué.

Cette procédure judiciaire avait été entreprise à la suite de la décision du Grand Conseil, datant du 17 novembre dernier, d'interdire le droit de grève pour le personnel des soins. Elle avait été acceptée par 47 voix contre 44. Le 22 janvier, le SSP avait donc déposé son recours pour deux raisons: «Cette décision va contre le droit constitutionnel et, si elle est maintenue, Fribourg serait le seul canton à prévoir une telle mesure.» Le SSP ajoute que «la jurisprudence et l'application du droit de grève dans les autres cantons montrent que, lorsqu'un service minimum peut être organisé, cela doit l'emporter sur l'interdiction de ce droit». Pour rappel, les infirmières avaient fait grève le 22 mai dernier.

Dans les faits, la décision du Tribunal ne change pas la situation, car le Conseil d'Etat avait décidé de suspendre l'entrée en vigueur de la modification sur la Loi sur le personnel de l'Etat. Le Gouvernement avait admis que l'interdiction à la grève n'était pas conforme au droit supérieur. «Cela dit, l'octroi de l'effet suspensif par le Tribunal fédéral constitue indéniablement un premier signal positif à notre démarche», poursuit le communiqué du SSP.

En attendant la décision finale du Tribunal fédéral, le droit de grève des salariés qui travaillent dans le domaine des soins est garanti. MS

## Fribourg

# Les cinq travaux de la fusion

L'assemblée constitutive du Grand Fribourg a identifié les cinq défis principaux à relever avant 2030.

**FUSION.** Cinq défis à relever. C'est moins que les 12 travaux d'Hercule, mais l'assemblée constitutive du Grand Fribourg devra quand même se retrousse les manches pour terminer sa tâche avant 2030.

Selon la liste communiquée le 5 juillet, le défi numéro un est de «rassembler la population autour de l'identité d'une ville à visage humain». Equilibre entre ville et campagne, entre culture francophone et germanophone, authenticité, le projet de fusion doit être rassembleur.

Vient ensuite la nécessité d'assurer le développement des infrastructures et de la mobilité sur tout le territoire. En troisième position, «des prestations de qualité, pour toutes et tous» et en quatrième, «la fiscalité au service des emplois et des prestations». La liste clôt sur le défi d'«une richesse historique et culturelle à valoriser».

Les personnes intéressées peuvent désormais suivre l'actualité du projet sur le site internet de l'assemblée. Elles peuvent également s'abonner à une newsletter ou s'informer via les réseaux sociaux.

## Trois «Grand Fribourg cafés» fin août

Dès fin août, la population sera invitée à trois «Grand Fribourg cafés». «Ces mani-

festations participatives visent à collecter par consensus les impulsions des habitants du périmètre de la fusion, mais aussi des personnes qui y travaillent», explique le communiqué de l'assemblée. Les thèmes abordés seront «Le développement économique», le 29 août, «L'identité linguistique», le 1<sup>er</sup> septembre, et «La qualité de vie», le 15 septembre.

Dans une démarche parallèle, l'assemblée constitutive recrute des blogueurs parmi les personnes habitant ou travaillant dans le périmètre. Ces personnes auront «la charge d'explorer l'identité» du Grand Fribourg et des communes qui le composent. Leurs travaux seront publiés sur le blog «Parlons d'identité», rattaché au site de l'assemblée. XAVIER SCHALLER

## En bref

### PROJET FISCAL 17

#### Le Centre gauche - PCS réclame davantage de compensations sociales

Pour le Centre gauche - PCS, certaines corrections devraient être amenées à la stratégie du Conseil d'Etat pour la mise en œuvre du Projet fiscal 17, qui doit remplacer la 3<sup>e</sup> réforme de l'imposition des entreprises. Dans un communiqué, la formation estime que la période durant laquelle le canton offrira des compensations aux communes et aux paroisses pour leurs pertes devrait passer de sept à dix ans. Elle aurait voulu des engagements compensatoires plus élevés de la part des entreprises (ces dernières offriront 22 des 30 millions du volet social). Le Centre gauche - PCS réclame une augmentation des allocations familiales de 480 fr. par année au lieu de 240 fr. et une hausse plus importante des subventions pour le paiement des primes maladie. Le parti suggère finalement au Conseil d'Etat de profiter de cette réforme pour mettre en œuvre les prestations complémentaires pour les familles à revenu modeste.